

T.A.P

(Temps d'Activités Périscolaires)

Projet pédagogique De la C.C.P.T.



Année 2016-2017

Sommaire

<i>I. Descriptif</i>	<i>p1</i>
<i>II. Organisateur</i>	<i>p1</i>
<i>III. Fonctionnement</i>	<i>p2</i>
<i>IV. Tarifs</i>	<i>p2</i>
<i>V. Les équipes d'encadrement</i>	<i>p3,4</i>
<i>VI. Les objectifs pédagogiques</i> <i>objectifs, méthodes</i>	<i>p5,6,7</i>
<i>VII. Le thème et les activités</i>	<i>p8</i>
<i>VII. BUDGET</i>	<i>P8</i>

I. Descriptif

Depuis la rentrée de septembre 2013, la réforme des rythmes scolaires (semaine de quatre jours et demi) a été mise en place. Cette réforme prend en compte les rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, avec une meilleure répartition des heures d'enseignements sur la semaine, et en allégeant le nombre d'heures d'enseignement par jour. Ceci tout en planifiant les séquences d'enseignements à des moments judicieux où les facultés de concentration des élèves sont les plus grandes.

I. Organisateur

Les accueils périscolaires sont gérés par la Communauté de Communes du Pays de Trie (CCPT) : structure intercommunale située dans la région Midi Pyrénées et plus précisément dans le département des Hautes Pyrénées qui a été créé le 1^{er} janvier 2007.

La Communauté de Communes regroupe à ce jour 22 communes dont 3624 habitants.

La CCPT a la « compétence école » depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle a repris en gestion directe les activités périscolaires et les accueils de loisirs.

Adresse Postale :

Communauté de communes du Pays de Trie

31 place de la Mairie

65220 Trie sur Baïse

Tel : 05 32 35 06 09

II. Fonctionnement

Les enfants sont accueillis sur différents sites :

a. Ecole de Trie sur Baïse

Nous prenons en charge les enfants en 2 temps :

- les primaires du CE1 au CM2 de 12h à 12h45 (ils mangent au 2^{ème} service à 12h45)
- les maternelles et les CP de 12h45 à 13h45 (ils mangent au 1^{er} service de 12h à 12h45)

Pour les plus petits d'entre eux, nous amenons les enfants à la sieste avec leur prise en charge dès 13h20 par les ATSEM de l'école.

Adresse Postale :

Ecole du Pays de Trie Primaire et Maternelle

Rue de Soulanterre

65220 Trie sur Baïse

Tel : 05 32 35 62 27

b. Ecole de Villembits

Ce temps réunit trois écoles, Villembits, Sère-Rustaing, et Tournous-Darré où sont proposés les activités du TAP. Les enfants sont accueillis à partir de 16h05 dans le cadre des activités du TAP jusqu'à 16h50

Adresse Postale :

Ecole Maternelle Publique

7 rue du château

65220 Villembits

Tel : 05 62 35 67 91

III. Tarifs

Une participation de 20 euros par enfant et par année scolaire est demandée aux familles.

IV. Personnel encadrant d'animation

Nom	Prénom	Fonction	Diplômes	Lieux d'interventions
GILLOUIN	Delphine	Coordinatrice service enfance jeunesse Directrice TAP Animatrice	BAFA . BAFD . BPJEPS	Ecole de trie, et de Villemnbits
BAGET	Céline	Directrice ALSH Animatrice	DUT carrière sociale	Ecole de trie, et de Villemnbits
GUERRACHLI	Shaad	Directeur adjoint CLAC Animateur	BAFA BAFD en cours	Ecole de Trie
LEMONNIER	Mayala	Directrice CLAC et Périscolaire	BAFA . BPJEPS	Ecole de Trie
LAFFORGUE	Christelle	Animatrice	BAFA	Ecole de Trie
ALLBALAT	Maëva	Animatrice stagiaire	Aucun	Ecole de Trie
LABAT	Bernadette	Animatrice	Aucun	Ecole de Villemnbits

A LA CANTINE

A Trie sur Baïse, trois personnes sont présentes pour servir et encadrer les repas. Martine, Michèle et Myriam.

LE SUIVI SANITAIRE

En cas de blessure, la directrice titulaire du PSC1 prendra en charge l'enfant et notera les soins apportés dans le cahier d'infirmerie.

En cas de maladie ou d'accident, le directeur se charge de contacter les secours puis les parents.

3

Pour les enfants en situation de handicap, si cela se présente, nous adaptons les activités en fonction de la possibilité des enfants et de leur rythme personnel.

En ce qui concerne les PAI chaque membre du personnel est informé des conduites à tenir.

Pour les enfants ayant des troubles de la santé temporaire (tel qu'une maladie) ou une allergie nécessitant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), nous pouvons administrer le traitement si nous possédons :

- Une ordonnance du médecin
- Une autorisation parentale donnant le droit au directeur de donner le traitement
- Les médicaments (au nom de l'enfant, dans la boîte d'origine et avec la posologie)

V. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1 sensibiliser les enfants aux règles de la vie en collectivité ainsi qu'aux règles l'hygiène
--

- relations, respect et solidarité entre les enfants
- relations, respect la solidarité avec les différents acteurs sociaux de leur environnement éducatifs (enseignants, animateurs, parents...)
- participation aux tâches de la vie collective
- répondre aux règles de base d'une bonne hygiène de vie

MOYENS :

Mise en place d'activités et de jeux intergroupes

Mise en place de temps de parole et de « libres échanges »

Echanges réguliers avec l'équipe d'enseignements

Information des familles par le biais du site internet sur les activités et les temps forts que vivent les enfants durant le TAP (photos et commentaires)

Participation au rangement des jeux ainsi que du matériel d'activité utilisé

Participation au débarrassage des tables après les goûters

Passage aux toilettes avant chaque repas ou goûter

Lavage des mains après le passage aux toilettes

Participation au spectacle de l'école.

Implication dans le ou les projets de classe ou d'école

Découverte de nouveaux goûts et saveurs

Boire régulièrement

2 Développer la créativité, la curiosité et la découverte

- Permettre aux enfants de découvrir des différents ou des nouveaux centres d'intérêt
- Donner envie aux enfants de s'exprimer sous toutes les formes
- Mettre en valeur le « travail » des enfants
- Rendre l'enfant acteur de son temps

MOYENS :

Propositions de nouveaux jeux et d'activités innovantes par l'équipe d'animation

Liberté de choix et de propositions des enfants

Mise en place d'expositions ou de spectacles

Offre d'un large panel d'activités (manuelles, sportives, culturelles, intellectuelles...)

3 Respecter le rythme de l'enfant

- donner la possibilité aux enfants de ne rien faire
- laisser libre choix aux enfants du type d'activités
- respect de la courbe de vie journalière d'un enfant

MOYENS :

Mise en place de temps dits « calmes »

Mise en place de rituels pour un meilleur repérage dans le temps

Mise en place de support suffisamment variés pour une meilleure adaptation au rythme de chacun

Mise en place de lieux reposants

4 Favoriser le lien social

- Permettre aux familles d'être informées sur le vécu des enfants
- faire prendre conscience aux enfants que nous sommes tous en corrélation
- exploiter les compétences de chacun
- mettre en vie des projets communs

MOYENS :

Mise en place d'un site internet « vivant » en direction des familles

Mise en place d'énigmes avec la possibilité d'impliquer les parents dans la recherche de la réponse

Participation à la réunion d'école de début d'année

Nous impliquer et nous investir dans un projet mené par un enseignant

Invitation de tous les acteurs éducatifs (familles, enseignants et équipe d'animation) aux temps forts

VII. *THEME, ACTIVITES ET INTERVENANTS*

1 Le thème

Après la « récupération » sur le TAP l'année dernière, nous souhaiterions cette année nous intégrer dans le projet d'école qui est : les arts du son.

Les parents seront informés régulièrement des activités mises en place par le biais du site internet.

2 Les activités

Afin de répondre au mieux aux objectifs pédagogiques, nous nous devons de proposer un large panel d'activités aux enfants. Ceci tout en leur laissant la possibilité de nous donner leurs idées ou envies.

Ils pourront donc avoir le choix entre des jeux sportifs, des petits jeux collectifs, des activités manuelles ou de réflexions....

Nous mettons également à leur disposition une salle aménagée avec un coin lecture, des jeux de société, des coins dinette ou poupées...

Pour les plus petits et sur la demande des parents ou des enseignants, nous emmenons les enfants à la sieste. Chacun d'entre eux a son petit lit (toujours le même) avec doudou et couverture. Nous leur lisons ou inventons systématiquement des histoires avant de les endormir, puis vers 13h20 une ATSEM prend la relève.

3 Les intervenants

Cette année nous avons fait appel à une association « les petits débrouillards » qui interviendra avec les primaires et les maternelles pour des ateliers scientifiques

De plus nous aurons également les interventions de Nathalie FERRAN dans le domaine informatique axé sur la créativité.

VIII. *BUDGET*

Cette année nous disposons de 1000€ hors intervenant pour l'année scolaire.